



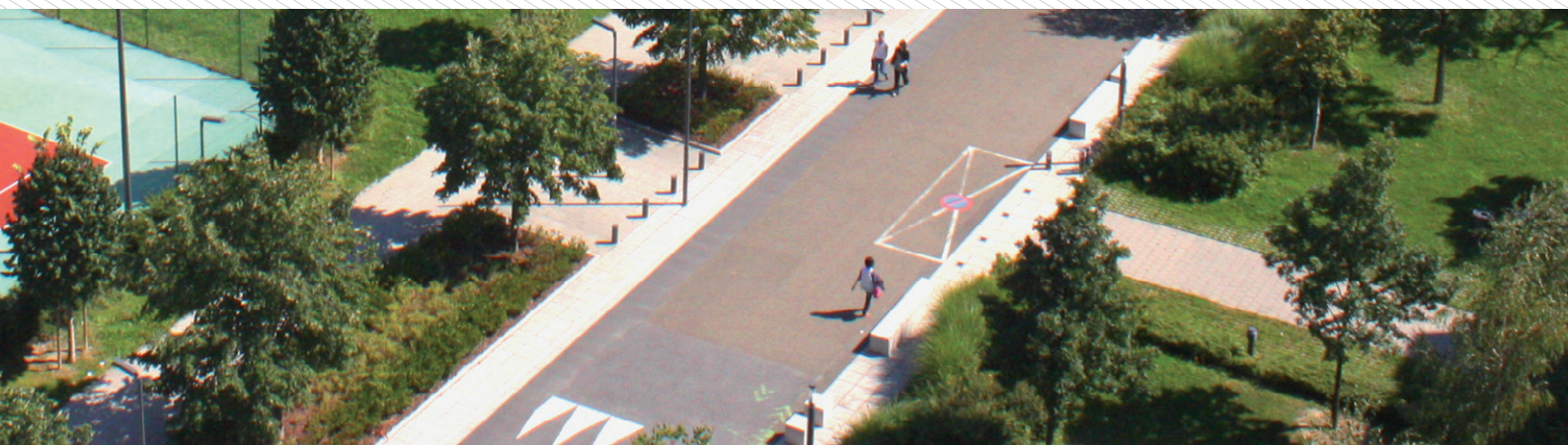
MASTER 2

PROFESSIONNEL

DROIT DES AFFAIRES

SPÉCIALITÉ

CONTENTIEUX DES AFFAIRES



université
Paris Ouest
Nanterre La Défense



UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE

200, avenue de la République | 92001 Nanterre cedex | Tél. : 01 40 97 72 00 | www.u-paris10.fr

LE MOT DE LAURENT RUET Directeur du Master 2 DACA :

« Créé en 2000, le Master 2 professionnel Contentieux des Affaires est plébiscité par des centaines d'étudiants chaque année. Il est l'un des rares à offrir une formation transversale, adaptée aux besoins du contentieux des entreprises (civil, commercial, banque et bourse, procédures, international, pénal, importations avec le droit douanier). Il fait intervenir des professionnels de très haut niveau, qui acceptent de prendre de leur temps précieux pour former et transmettre aux étudiants leur savoir-faire.

Le planning est conçu de telle sorte que les mercredi, jeudi et vendredi soient disponibles, sur toute l'année, pour la formation en entreprise, sur le modèle de la formation en alternance. Cela permet une immersion de longue durée de l'étudiant dans le milieu professionnel choisi, ce qui favorise un apprentissage approfondi et rend plus intéressantes les missions effectuées durant le stage.

En un mot, le succès non démenti de ce diplôme et le nombre d'étudiants formés depuis sa création sont le gage d'une formation d'excellence délivrant une réponse adaptée aux besoins des entreprises. ».

DES PROFESSEURS RECONNUS :

Laurent RUET : Docteur en droit, Professeur agrégé, Directeur du Master 2 DACA

Aurélie BALLOT-LENA : Maître de conférences à l'Université Paris Ovest Nanterre La Défense

Michel DOBKINE : Magistrat, chargé du contentieux du droit pénal des affaires, ancien directeur de l'École Nationale de la Magistrature (ENM), Secrétaire général du groupe Havas

Philippe DUBOIS : Professeur agrégé des Universités, Avocat à la Cour (De Pardieu Brocas Maffei)

Pascal BEAUVAIS : Professeur agrégé des Universités

André GOIX : Secrétaire général d'une SGP en charge des aspects juridiques et fiscaux, Juge au Tribunal de Commerce

Thierry LUPIAC : Maître de conférences, Associé et Avocat à la Cour titulaire de la spécialité en droit commercial

Thomas Habu GROUD : Docteur en droit, Maître de conférences en droit privé

Pierre PIC : Avocat à la Cour (Teynier, Pic & Associés)

Irène Léger : Avocat à la Cour (Teynier, Pic & Associés)

Raphaël KAMINSKY : Avocat à la Cour (Lazareff Le Bars)

Marguerite TRZASKA-LABAERE : Avocat à la Cour (G & G Avocats)

CONDITIONS D'ACCES :

Chaque année plus de 500 étudiants plébiscitent le Master DACA qui comporte 30 étudiant(e)s au maximum, choisis parmi ceux qui, au cours de leur Master 1, auront obtenu la totalité de leurs crédits avec une moyenne générale d'au moins 12/20, ce qui implique une mention AB.

Le choix est effectué sur dossier par le comité pédagogique qui comprend l'ensemble des enseignants de la formation, au plus tard le 15 septembre de chaque année universitaire, parmi les étudiant(e)s titulaires d'une maîtrise (M1) de droit privé, de droit des affaires, ou de toute autre formation généraliste, soit à Paris Ovest Nanterre La Défense, soit dans d'autres universités, françaises ou étrangères.

OBJECTIFS :

L'originalité de cette spécialité du Master est d'être transversale et de couvrir plusieurs aspects du contentieux des entreprises (civil, commercial, procédures, international, pénal).

Le Master fait intervenir des professionnels de très haut niveau, qui acceptent de prendre de leur temps pour former et transmettre aux étudiant(e)s leur savoir-faire.

Le planning est conçu de telle sorte que les cours ont lieu uniquement les lundis et mardis, afin que le reste de la semaine soit disponible, sur toute l'année, pour la formation en entreprise, sur le modèle de la formation en alternance.

MODALITES D'EVALUATION :

Les enseignements ont lieu de début octobre à fin mai. Il y a deux sessions d'examen par an, la première est en juin et la seconde en octobre. Le candidat ajourné à la première session conserve, pour la seconde session, le bénéfice de toute note égale ou supérieure à 10/20.

ADMISSIBILITÉ : deux écrits (de 5 heures chacun) portant l'un sur le droit des procédures collectives et l'autre sur le droit pénal des affaires.

Un exposé-discussion portant transversalement sur les deux matières de procédure civile et de droit de l'exécution des obligations.

ADMISSION : un oral ou un écrit dans les autres matières. Le stage et le rapport de stage conditionnent définitivement l'admission de l'étudiant.

LES SEMINAIRES :

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
Droit bancaire et financier	Droit et contentieux des procédures collectives
Droit des sociétés	Droit pénal des affaires
Techniques contractuelles	Droit douanier
Droit fiscal des affaires	Droit de l'arbitrage international
Procédure civile et commerciale	Droit de l'exécution des obligations
	Anglais (cours au cabinet Lazareff Le Bars)

DEBOUCHES :

Les débouchés sont multiples et les futurs diplômés seront notamment amenés à travailler en cabinets d'avocats, au sein de banques et d'établissements financiers spécialisés, de sociétés de bourse, et en entreprises du secteur industriel et commercial.

L'ASSOCIATION :

L'association du Master 2 DACA a pour objectif de créer une dynamique forte autour du Master et d'en assurer la promotion par une politique engagée qui met efficacement en valeur l'excellence tant de l'enseignement que des étudiants.

L'Association est également le moteur de la vie étudiante en soutenant le dynamisme des promotions, afin d'entretenir un esprit de solidarité et d'entraide. Depuis le 12 Novembre 2007, date de la création de l'association, le bureau cherche à utiliser tous les outils nécessaires à la promotion du Master.

Ainsi l'Association entend se distinguer par ses futures activités :

- *Administration du site Internet ;*
- *Réalisation de l'annuaire du Master depuis son année de création. Il sera mis en ligne sur le site de l'Association ;*
- *Etre le relais d'informations pour les interlocuteurs extérieurs, le lien entre les étudiants de la promotion ;*
- *Organiser des rencontres avec des cabinets d'avocats d'affaires parisiens pour une présentation du métier ;*
- *Organiser des dîners, des cocktails avec les anciens, des conférences, des colloques des petits déjeuners d'affaires ;*
- *Aide à la recherche de stages ;*

Nous souhaitons vivement mettre en place tous les moyens possibles pour promouvoir le Master et un certain nombre d'initiatives pouvant aider les membres de l'association dans leur carrière professionnelle. L'Association se veut être le vecteur d'échanges privilégiés entre les étudiants des différentes années du Master.

Les membres du bureau de l'association :

PRÉSIDENT : Pierre BLANCHER
VICE-PRÉSIDENT : Laurie MALLEJAC
TRESORIERE : Virginie NADIN
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : Laëtitia JORGE

SITE INTERNET : m2daca.u-paris10.fr
CONTACT : m2daca@gmail.com

PARTENAIRES DU MASTER :

Les actions pour lesquelles l'association sollicite aujourd'hui des partenaires sont les suivantes (au choix et non limitatives) :

- Accueil des étudiants du master pour une présentation de cabinets d'avocats d'affaires et de banques dans leurs fonctions juridiques & fiscales (petit-déjeuner/cocktail) ;
- « *Case study* » - il faudrait se rapprocher pour se faire du Professeur Ruet, responsable de la formation, qui encourage les démarches de l'association ;
- Dépôt d'annonces de stage/recrutement sur le site web de l'association ;
- Partenariat financier pour l'entretien du site web, création de plaquettes de promotion du Master, création de l'annuaire, organisation des forums, (etc.).

Les Partenaires du Master 2 DACA sont :

I IAVAS

ReedSmith

The business of relationships.

CHATAIN & ASSOCIÉS
Avocats à la cour

BARO
ALTO